Extrait du site UGTG.org

url :Â http://ugtg.org/spip.php?article1561

Martinique, Septembre 1965 : L'affaire Marny

- ActualitÃ© -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mardi 9 aoÃ»t 2011

Mis Ã jour le : mardi 9 aoÃ»t 2011

UGTG.org

Dimanche 7 aout 2011, Pierre-Just Marny a Ã©tÃ© retrouvÃ© mort dans sa cellule de la prison de Ducos en Martinique. Ã gÃ© de 68 ans, il aura passÃ© 48 annÃ©es derriÃ¨re les barreaux dont 46 pour la mÃªme peine.

Retour sur l'affaire Marny Ã l'aide d'un article du journal Combat Ouvrier (NÂ?929 du Samedi 10 septembre 2005) publiÃ© sur le site du PKLS.

Septembre 1965, l'affaire Marny

UN CONTEXTE EXPLOSIF

Au dÃ©but des annÃ©es 60, la situation Ã©conomique et sociale est dÃ©plorable pour les masses pauvres de Martinique. Les fermetures d'usines Ã sucre et de nombreuses distilleries ont jetÃ© au chÃ´mage des centaines de travailleurs et de familles qui ont quittÃ© les campagnes pour chercher du travail dans la zone urbaine de Fort de France. Le gouvernement colonial de l'Ã©poque cherchant Ã Ã©viter l'explosion sociale met en place le BUMIDOM, bureau d'Ã©migration de la jeunesse vers la France.

A cette Ã©poque, La misÃ¨re, le sous dÃ©veloppement s'Ã©talent sans fard, le colonialisme aussi. Cette situation entraÃ®ne une certaine agitation de groupes nationalistes. En 1963 l'affaire dite de l'OJAM (organisation de la jeunesse anti-colonialiste martiniquaise) avait rÃ©vÃ©lÃ© la rÃ©pression du pouvoir sur des groupes nationalistes soupÃ§onnÃ©s d'action subversive. Mais elle avait aussi rÃ©vÃ©lÃ© l'existence d'une certaine contestation et d'une rÃ©volte sourde au sein de la jeunesse. Une fraction de cette jeunesse est alors sensible aux idÃ©es anticolonialistes alors que la guerre d'AlgÃ©rie vient de se terminer et que les effets de la rÃ©volution cubaine comme la rÃ©volte des Noirs amÃ©ricains marquent les esprits.

LES FAITS

Tout dÃ©marre deux mois plus tÃ´t, Ã la sortie de prison du jeune Pierre-Just Marny. Celui-ci, un jeune Â« majorÂ » (caÃ¯d) de quartier Ã¢gÃ© de 22 ans, vient de purger les deux ans ferme sur les quatre annÃ©es de sa condamnation pour vols de voitures en bande, sans avoir dÃ©noncÃ© ses anciens complices. Mais lorsqu'il rÃ©clame Ã ces derniers sa part de butin comme cela avait Ã©tÃ© prÃ©vu par la bande, ils refusent de remettre Ã Marny ce qu'il considÃ¨re comme son dÃ » et font mine de l'ignorer. Celui-ci se sentant humiliÃ©, dÃ©cide de se venger de ses anciens acolytes.
Ainsi, aprÃ¨s s'Ãªtre emparÃ© d'un fusil, le jeudi 2 septembre, Marny part Ã la recherche de l'un de ses anciens complices. Sa folle Ã©quipÃ©e meurtriÃ¨re qui dure toute la nuit fait trois morts dont un enfant de trois ans et trois blessÃ©s graves. Marny, se faufilant dans son quartier de la CitÃ© BateliÃ¨re Ã Schoelcher ou dans la campagne du Lamentin, Ã©chappe aux gendarmes lancÃ©s Ã sa poursuite durant trois jours.

Entre temps, la rumeur publique enfle. Les radios et le journal local l'alimentent avec photos et dÃ©tails sur les faits. Mais les gens ne retiennent pas tous la mÃªme chose de l'histoire. Bien sÃ »r Marny, le meurtrier, est prÃ©sentÃ© comme l'homme Ã abattre, mais le bruit court qu'il n'a fait des victimes que parmi ses anciens complices, et chez une partie de la population il acquiert l'image du justicier qui a cherchÃ© Ã mettre de l'ordre dans un milieu de truands. Quoi qu'il en soit, aprÃ¨s son arrestation, alors qu'il se retrouve Ã nouveau incarcÃ©rÃ© Ã la prison de la rue Victor

SÃ©vÃ¨re Ã Fort de France, Marny est devenu une vedette. Sa rapiditÃ© Ã se sortir d'une situation, son agilitÃ© Ã Ã©chapper Ã la souriciÃ¨re des gendarmes font qu'un journaliste surnomme Marny, âEurosoela panthÃ¨reâEuros . Ce surnom devint populaire au point de se transformer en Â« panthÃ¨re noireÂ ». Il devint mÃªme plus tard le thÃ¨me d'une chanson.

ARRESTATION DE MARNY ET EXPLOSION DE COLERE

L'affaire rebondit quelques jours plus tard.

En effet, malgrÃ© la mise en garde reÃ§ue dans la prison, sur ce dÃ©tenu Â« Ã surveiller tout particuliÃ¨rement, dÃ©tenu particuliÃ¨rement dangereuxÂ », le dimanche 10 octobre, Marny se fait la belle en s'Ã©chappant par le toit de la prison.

Pendant neuf jours, il dÃ©fie Ã nouveau les forces de police et de gendarmerie lancÃ©es Ã ses trousses. Il se dÃ©place dans l'Ã®le avec des voitures volÃ©es, voire en transport en commun, et semble bÃ©nÃ©ficier d'une certaine complicitÃ© puisqu'il se dÃ©place au vu et au su de nombreuses personnes qui le reconnaissent sur les voies publiques et dans les quartiers. Marny bÃ©nÃ©ficie d'une certaine aurÃ©ole auprÃ¨s des jeunes des quartiers pauvres parce qu'il dÃ©fie ainsi les forces de police.
Mais le mardi 19 octobre, l'Ã©tau se resserre autour de lui. Alors qu'il stationne Ã proximitÃ© d'une petite Ã©picerie du quartier pauvre de Sainte-ThÃ©rÃ¨se Ã Fort de France vers 18 heures, la propriÃ©taire avertit discrÃ¨tement la police. Les policiers en civil arrivent Ã bord d'une voiture banalisÃ©e et interpellent Marny. Alors que celui-ci, les bras en l'air et sans armes se rend, il reÃ§oit une rafale de mitraillettes dans les jambes, avant d'Ãªtre embarquÃ©.

La foule, trÃ¨s rapidement s'est amassÃ©e dans ce quartier populaire. La tension monte immÃ©diatement. La scÃ¨ne de l'homme dÃ©sarmÃ© sur lequel la police tire Ã bout portant choque le public composÃ© en majoritÃ© de jeunes. Elle Ã©clate d'abord contre l'un des inspecteurs de police blanc qui reÃ§oit un projectile derriÃ¨re la tÃªte et tombe. Puis contre la propriÃ©taire de la boutique. Son Ã©picerie est saccagÃ©e, puis brÃ »lÃ©e. Et durant la nuit, de nombreux jeunes et moins jeunes s'opposent Ã coup de pierres et de projectiles divers aux forces de police dans les quartiers de Fort de France. Marny est rapidement exilÃ© en France pour Ãªtre jugÃ© et condamnÃ© Ã la prison Ã perpÃ©tuitÃ©.

L'Ã©meute du quartier de Sainte ThÃ©rÃ¨se met un terme Ã la partie publique de l'affaire Marny en Martinique. Les rÃ©actions violentes consÃ©cutives Ã l'arrestation de Marny tÃ©moignent du fait qu'au delÃ des meurtres qu'il avait perpÃ©trÃ©s, Â« la panthÃ¨reÂ » a pu apparaÃ®tre aux yeux de certains, spÃ©cialement des jeunes laissÃ©s pour compte par la sociÃ©tÃ© coloniale et capitaliste, comme un rebelle, victime de l'injustice. Au-delÃ de la personne mÃªme de Marny, ce sont bien des rancÅ"urs, bien des rÃ©voltes contenues causÃ©es par le chÃ´mage, le racisme, le colonialisme, les rÃ©actions partiales des forces de rÃ©pression dans ces annÃ©es 60 qui s'Ã©taient exprimÃ©es tant en paroles qu'en actes de colÃ¨re.

Source : PKLS

Post-scriptum :

En septembre 1969, il est donc condamnÃ© a perpÃ©tuitÃ© pour meurtres par la cour d'Assises de Paris. Depuis, il avait purgÃ© sa peine dans 14 Ã©tablissements diffÃ©rents, la plus grande partie dans des unitÃ©s psychiatriques pour malades dangereux. AprÃ¨s une violente tentative d'Ã©vasion, il est incarcÃ©rÃ© dans une unitÃ© psychiatrique Ã Montfavet (Vaucluse) oÃ¹ il restera 32 ans. Il avait Ã©tÃ© transfÃ©rÃ© Ã Ducos en 2008, oÃ¹ il avait Ã©tÃ© accueilli en hÃ©ros par les autres dÃ©tenus. Un comitÃ© de soutien avait popularisÃ© son combat et tentait d'obtenir sa libertÃ©. Une demande de libÃ©ration conditionnelle avait Ã©tÃ© dÃ©posÃ©e dÃ¨s 2007. Celle-ci n'a jamais abouti. Tout comme une

requÃªte de grÃ¢ce prÃ©sidentielle.

Creative Commons by-nc-nd 2.0 - UGTG.org - la RÃ©daction